



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question au Gouvernement n° 4140

Texte de la question

FONDS D'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT

M. le président. La parole est à M. Guy Delcourt, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Guy Delcourt. Madame la secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie, si la presse se fait l'écho des tumultes, des petites phrases et des attitudes plus politiciennes que politiques, un grand nombre de mesures de progrès, de justice sociale et d'amélioration du quotidien des Français restent, quant à elles, dans l'anonymat médiatique. Pourtant, la politique à destination de nos aînés en est une parfaite illustration, force est de constater que ce gouvernement a pris la pleine mesure de l'allongement de la durée de la vie, qui est un formidable progrès.

Afin d'anticiper le vieillissement de la société par des actions fortes, nous avons approuvé une politique de solidarité dans la prise en charge de la dépendance, avec l'instauration du droit au répit pour celles et ceux qui aident une personne âgée à domicile, la revalorisation de l'allocation personnalisée d'autonomie, qui bénéficie à 1,2 million de personnes âgées, et l'engagement tenu d'adapter 80 000 logements pour les personnes âgées, évoqué lors de la venue du Premier ministre à Lens mercredi dernier, pour favoriser leur maintien à domicile dans de bonnes conditions. Enfin, hier, vous avez annoncé devant le conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie la mobilisation d'un fonds de 25 millions d'euros pour accompagner les bonnes pratiques dans le secteur de l'aide à domicile. Madame la secrétaire d'État, je souhaite connaître les objectifs et les modalités concrètes de mise en œuvre de ce fonds. (*« Allô ! » sur certains bancs du groupe Les Républicains.*)

Aux yeux de l'histoire, une société se juge à la manière dont elle prend soin de ses anciennes générations. Je crois, madame la secrétaire d'État, que le Gouvernement et sa majorité peuvent être fiers d'agir en ce sens pour le mieux vivre de nos aînés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie.

Mme Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des personnes âgées et de l'autonomie. Monsieur le député, comme vous l'avez dit, je suis intervenue hier au conseil de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Je tiens d'ailleurs à saluer la députée Joëlle Huillier, qui vient de rejoindre cette instance. Vous le savez, la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement est intégralement financée. Par ailleurs, soucieuse d'accompagner des services de qualité sur tout le territoire, j'ai annoncé hier la création d'un fonds supplémentaire d'un montant de 25 millions d'euros pour appuyer les bonnes pratiques dans le secteur de l'aide à domicile, qui vient s'ajouter aux missions d'appui et aux financements supplémentaires débloqués pour les départements. Là encore, les départements souhaitant s'engager dans le développement des bonnes pratiques et qui en feront la demande pourront bénéficier de nouveaux appuis et financements.

Nous avons élaboré aussi, en partenariat avec tous les professionnels concernés et les conseils départementaux, un guide des bonnes pratiques de l'aide à domicile, qui est rendu public aujourd'hui. Il s'articule autour de trois axes : garantir aux personnes âgées le libre choix de leur mode d'aide à domicile ; assurer un juste tarif pour ces services ; améliorer les conditions de travail des professionnels qui œuvrent chaque jour aux côtés des personnes âgées.

Toujours pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles, si elles le souhaitent et aussi longtemps qu'elles le souhaitent, le Gouvernement a décidé de faire un pas supplémentaire pour l'adaptation des logements. L'objectif fixé par le Président de la République d'adapter 80 000 logements sera atteint dès 2016. Avec Emmanuelle Cosse, nous avons pour objectif d'adapter 100 000 logements à l'horizon 2017 et nous y consacrons 20 millions d'euros supplémentaires.

Oui, la France est au rendez-vous. Cela n'a pas toujours été le cas. Je vous remercie de votre question, qui me permet de rappeler que nous continuons à travailler avec les associations et les départements pour être à la hauteur de la demande de nos aînés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [M. Guy Delcourt](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4140

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Personnes âgées et autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 juillet 2016](#)